

## Echanges individuels scolaires en pays germanophones

### **Mode d'emploi pour les élèves candidats à une recherche de partenaire par le Rectorat – Darilv**

Année 2020-2021

#### **Avant de déposer une candidature**

L'élève intéressé(e) par un échange en pays germanophone se renseigne auprès du **professeur d'allemand** et consulte la page internet dédiée : [http://www.ac-strasbourg.fr/echanges\\_individuels/](http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/)

Les élèves qui ont obtenu un ou une correspondant.e en 2019-2020 ou antérieurement, et souhaitent réaliser un échange, contactent leur correspondant.e pour organiser, si possible, un nouvel échange en 2020-2021 avec le ou la même partenaire.

La procédure décrite ci-dessous concerne uniquement les élèves qui n'ont pas encore de partenaire.

#### **S'inscrire pour une recherche de partenaire par le Rectorat- Darilv**

##### **Etape 1 : Inscription en ligne du 14 septembre au 16 octobre 2020**

Aller sur la page : [http://www.ac-strasbourg.fr/echanges\\_individuels/](http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/)

et s'inscrire en ligne **en présence des parents**, dans la rubrique :

« Si l'élève n'a pas de partenaire germanophone » / Inscription à une recherche de partenaire

**Date limite pour l'inscription en ligne**  
**16 octobre 2020** (NOUVELLE DATE)

A la fin de l'inscription en ligne, le candidat pourra éventuellement télécharger ou imprimer ses réponses pour vérification. Mais le document obtenu ne pourra en aucun cas constituer le dossier de candidature.

##### **Etape 2 : Réception du dossier de candidature par courriel**

Dans un **délai maximum de 7 jours après l'inscription en ligne**, la famille de l'élève candidat recevra sur l'adresse courriel des parents un courriel du Rectorat de Strasbourg avec en pièces jointes :

- le dossier d'inscription pré-rempli (pages 1 à 3) ;
- les transferts d'autorité parentale et conditions de participation (pages 4 à 6) ;
- une page réservée à l'avis de l'établissement scolaire du candidat (page 7) ;
- un rappel sur les pièces à joindre au dossier papier.

Il conviendra de **télécharger puis d'imprimer** ces documents.

Si la famille candidate pense ne pas avoir reçu ce courriel dans le délai de 7 jours après inscription en ligne, il conviendra de vérifier dans les « spams » ou « courriers indésirables » avant d'appeler la Darilv (tel :03 88 23 37 16).

### Etape 3 : Constitution du dossier de candidature papier

L'élève candidat et ses parents/responsables légaux devront lire l'ensemble des pièces envoyées par courriel, les compléter et les signer manuellement, à l'exception de la **page 7 réservée à l'avis de l'établissement**.



En première page du dossier, il faudra coller/ajouter une photo en petit format (photo d'identité ou autre).  
Egalement, **ajouter au dossier les 3 pièces jointes obligatoires suivantes :**

- 1) **Lettre de l'élève à son/sa futur(e) partenaire, rédigée en allemand** (une partie peut être ajoutée en français).

De quoi doit parler la lettre de présentation ?

- Moi et mes centres d'intérêt
- Ma famille
- Mes amis
- Ma semaine (école et loisirs)
- Mon intérêt pour un échange

**La lettre doit être propre, lisible et détaillée.** Elle peut éventuellement être décorée.

- 2) **Page de photos (pas plus d'une seule page recto, format A4).**

Ces **photos de l'élève et de sa famille** peuvent être collées ou numérisées, merci d'y ajouter une légende: elles sont destinées à la future famille d'accueil. Des photos des amis et du domicile peuvent aussi être ajoutées.

Choisir des photos récentes, révélatrices du quotidien, où l'élève est plutôt souriant.e !

**Limiter les selfies et éviter les photos retouchées (pas de filtre Snapchat, etc...).**

- 3) **Copie du bulletin du 2ème trimestre ou semestre** de l'année scolaire 2019-2020.

### Etape 4 : Remise du dossier papier au professeur d'allemand

Dès que possible et avant le 2 novembre 2020, remettre le dossier papier **SANS AGRAFE** (utiliser des trombones par exemple) - Le dossier complet comporte **7 pages + 3 pièces jointes** - au professeur d'allemand.

L'équipe enseignante et le chef d'établissement donnent leur avis sur l'échange souhaité en complétant la page 7. L'établissement scolaire envoie ensuite le dossier complet, en 3 exemplaires, au Rectorat de Strasbourg - DARILV.

**Les dossiers incomplets, peu soignés ou non signés seront mis sur liste d'attente.**

**Date limite pour remise du dossier de candidature complet  
au professeur d'allemand**

**2 novembre 2020 (NOUVELLE DATE)**

PATIENCE...

Réception des dossiers des partenaires germanophones dans les établissements, petit à petit, entre **début décembre 2020 et début février 2021** selon le programme choisi. (Pour les échanges 2x2 semaines en Allemagne, la plupart des dossiers arrivent seulement fin janvier.)

*Les élèves qui n'obtiendraient pas de partenaire recevront un courriel en février 2021.*

Si, entre temps, l'élève trouve un/une partenaire germanophone par un autre moyen, merci d'en informer le Rectorat–Darilv le plus tôt possible par téléphone : 03 88 23 37 16 ou 03 88 23 35 48.